

Janvier - Février 2023

## La lettre hivernale

N°130

# Joyeuses Fêtes et Très Belle Année 2023 à toutes et à tous!



### Nous vous convions aux Voeux de La Municipalité <u>le vendredi 13 janvier à </u> 18h30 à la salle des fêtes.

présenterons l'équipe municipale lors de cette 1ere cérémonie qui n'avait pu avoir lieu depuis notre élection et surtout les projets accomplis et ceux à venir.

poursuivrons Nous échanges autour d'un apéritif.

### **ACTUALITES**

Belle soirée partagée entre les deux communes pour le début des illuminations de poël et pour offrir aux enfants et aux familles deux spectacles en cette fin d'année : une histoire de poël ou plutôt une quête joyeuse dans l'univers de l'enfance, avec une reine et un roi qui ne peuvent avoir d'enfant, des rênes, une étoile... "Belle Étoile" par la Compagnie Sang Soucis et un concert pop-rock par le groupe Brexit qui nous a fait danser grâce à leurs supers reprises. Le chocolat et le vin chaud nous ont permix de nous réchauffer autour des brageros installés pour l'occasion sur la place. Le froid s'était invité mais n'a pas effrayé les 170 personnes venues profiter de la soirée. Certains se sont réchauffés et restaurés chez Magalie, au bar de la Sybille, restée ouverte pour cet événement.















### **VOTRE MAIRIE VOUS ACCUEILLE**

Les: Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h Jeudi de 14h à 18h / Vendredi de 9h à 12h 1er et 3eme Samedi du mois de 10h30 à 12h

Tel: 09 65 30 25 44

Mail: mairie.panzoult@wanadoo.fr / Site: www.panzoult.fr

N° d'astreinte : 06 30 54 08 60

L'Atelier Déco de Noël a encore eu un franc succès samedi 19 novembre. Les enfants ont participé à la fabrication des décorations de la commune comme les étoiles dorées installées sur la place, créé de jolis objets de Noël et des photophores. La journée s'est clôturée par un goûter fort apprécié par les enfants.

### PERMANENCES DU MAIRE **ET DES ADJOINTS**

Les mardis de 17h à 18h :

F.DESBOURDES: Les 10, 24 et 31/01, 14 et 28/02.

C.DELAFOND: Les 03/01 et 07/02. M.NAVATTE: Les 17/01 et 21/02. Les samedis de 11h à 12h :

S.MOLISSON: Les 07 et 21/01, 04 et 18/02.

Fermeture de la mairie le vendredi 6 janvier et le mardi 17 janvier après-midi.



## LE RECENSEMENT DE LA POPULATION du 19 janvier au 18 février par Maryse CHAVENEAU



Cette année, la Commune réalise le recensement de sa population à partir du 19 janvier 2023, pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

<u>Comment se déroule le recensement ?</u> Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Se faire recenser en ligne est plus simple, plus rapide, plus économique. Sinon, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur. Les données collectées sont protégées et confidentielles.

<u>Pourquoi êtes-vous recensés ?</u> Le recensement de la population permet d'établir la population officielle de chaque commune et sur tout le territoire, de définir des statistiques sur l'âge, la profession, les moyens de transport utilisés, les logements...

Ces donnés sont essentielles car elles déterminent la participation de l'État au budget de notre commune (plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante), de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement, de définir le nombre d'élus au Conseil municipal, le mode de scrutin, et d'identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), commerces, logement.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Un obus de 1870 a été retrouvé et récupéré dans le camp du Ruchard par le Service de Déminage du Ministère de l'Intérieur. Une guerre oubliée qui a marqué la Touraine (Tours fut pendant cette période la capitale du pays) pendant plusieurs mois avec des combats opposant alors l'Armée de la Loire et les Prussiens.



Le samedi 10 décembre s'est déroulé le balisage des parcours permanents de trail avec Dominique Jeanneau du CDR37, Laurent Perdreau et Olivier Brunet de l'association du Droit de Savoir des Enfants du Népal et M. Francis DESBOURDES, maire de Panzoult.

### **ETAT CIVIL**

### **BAPTEME**

29/10: CHAUVELIN Alice

#### **DECES**

**09/10**: ORTEGA Laurent à Panzoult **21/11**: POUROL Claude à Panzoult

**07/12 :** SAVOIE Bernadette à Saint-Benoît-la-Forêt

### **DIVERS**

- Local commercial à louer au 4 rue de l'Ecole en rdc à Panzoult, centre bourg. Local (64.5m2) composé de 2 pièces libres couvrant au total 31.3m2 d'un côté, et de l'autre une cuisine de 22.2m2, un coin toilette-lavabo adapté PMR (3.28m2) et un local technique (5.95m2). Loyer 400,00 Euros HT-HC. Disponible 1er janvier 2023 ;
- Les deux projets proposés au Budget Participatif n'ont pas été élus mais nous restons remplis d'espoir pour 2023 avec la représentation de ces projets ou de nouveaux, ce qui nous laisse une année pour en imaginer les contours.
- Marché les 08 et 22/01 de 8h30 à à 12h30

